

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 janvier 2022
Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 04/02/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/02/2022
(accusé de réception du 03/02/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Petite enfance : adhésion à l'association 'à l'école du regard', artothèque scolaire.

Adhésion de Quimper Bretagne Occidentale à l'association « A l'école du regard » afin d'accompagner l'éveil culturel des enfants.

L'association « A l'école du regard » constitue une artothèque avec un fond de plus d'une centaine d'œuvres d'art originales que ses adhérents peuvent emprunter. L'adhésion de Quimper Bretagne occidentale à cette association permettra à l'ensemble des services de bénéficier de la possibilité de réservation d'une œuvre. Le montant de l'adhésion est de 10€, chaque réservation est ensuite facturée à 10 €.

Le multi-accueil L'Arche de Noé de Quimper va démarrer un projet d'exposition d'une œuvre par trimestre afin de diversifier la découverte des arts par les enfants.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser l'adhésion à l'association « A l'école du regard ».